

4. événement

***Gonesse brûle toujours
de la flamme olympique***



**SEMAINE
OLYMPIQUE &
PARALYMPIQUE
9^E ÉDITION**

**31 MARS AU
4 AVRIL 2025**

5. Les opérations
coup de propre
continuent

7. Nouveau système
de stationnement
à Gonesse



• ÉVÈNEMENT

8 mars : une mobilisation collective

La Journée internationale des droits des femmes à Gonesse a rassemblé la ville autour d'événements variés et engagés. Expositions, projections, conférences et ateliers ont permis d'échanger sur l'égalité et les droits des femmes. **G**

• ASSOCIATION

Les associations en fête

Le 22 mars, les associations de Gonesse ont partagé une soirée festive et chaleureuse. Tout au long de l'année, les associations vous proposent des activités et la ville les a donc mises à l'honneur. **G**



• ÉVÈNEMENT

Lumières sur le musée : une soirée magique !

Le 21 mars, plus de 200 personnes dans la cour de Coulanges remplies d'installations lumineuses monumentales. Théâtre d'ombres, ateliers, lumières et sons ont donné vie à La Fabrique du musée. Un grand bravo aux Plasticiens, à La Maison des Arts et à la Web radio "Regard de jeunes" pour cette soirée ! **G**

• COMMERCE

Que L'Expérience commence !

Le printemps amène des jours nouveaux et avec eux, un nouveau commerce.

Le 25 mars, la librairie L'Expérience a ouvert ses portes au centre-ville. Venez découvrir la boutique au 51 rue de Paris et laissez-vous séduire par un livre à lire au soleil, pourquoi pas. **G**



Baromètre des nuisances aériennes /// FÉVRIER 2025

Nombre de fois que des avions ont dépassé les 65 dB* par jour en moyenne



Le jour de 6h à 22h

278 vols à plus de 65 dB



La nuit de 22h à 6h

32 vols à plus de 65 dB



EN LIGNE

-  www.ville-gonesse.fr
-  @villedeGonesse
-  @villedeGonesse
-  Ville de Gonesse

CONTACTS**Accueil de l'Hôtel de ville :**

01 34 45 11 11

Direction de l'Aménagement Urbain :

01 34 45 19 56

Police municipale :

01 30 11 89 89

HORAIRES**Hôtel de ville, 66 rue de Paris**

lundi et mardi 14h-19h

Mercredi et jeudi 9h-12h30 et 14h-17h30

Vendredi 9h-12h30 et 14h-19h

Pôle population Éducation et Solidarité,**1 avenue Pierre Salvi**

lundi 9h-12h et 13h30-17h30

Mardi 13h30 et 17h30

Mercredi 9h-12h et 13h30-17h30

Jeudi 9h-12h et 13h30-17h30

Vendredi 9h-12h

Samedi 9h-12h

Cimetière, rue du Thillay

Du lundi au vendredi 8h-17h

Samedi, dimanche et jours fériés 9h-19h

Déchèterie, 17 rue Gay Lussac

Du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-18h30

Samedi 9h-18h30 / Dimanche 9h-13h

**Chères Gonessiennes,
Chers Gonessiens**

Comme je vous l'ai annoncé lors de la cérémonie des vœux, j'ai fait le choix de généraliser la zone bleue résidentielle.

Le stationnement est une interrogation constante des conseils de quartier, des assemblées de quartier et des réunions publiques sur toute la ville. Je préfère agir pour assurer le droit au stationnement en priorité des Gonessiens.

L'action est indispensable face au manque de respect du code de la route, au comportement inacceptable consistant à stationner dans nos rues pour prendre le RER ou pire pour prendre l'avion ainsi qu'au manque de civilité par rapport à ses voisins.

Du 31 mars au 4 avril, va se dérouler la semaine olympique et paralympique. Ce sera l'occasion à Gonesse de prolonger un peu plus les festivités des jeux olympiques de Paris qui se sont déroulés l'année dernière.

Dans le cadre de notre jumelage avec Leonessa, je vous annonce que Gonesse vivra aux couleurs de l'Italie du 19 au 24 mai, avec une programmation sur l'ensemble de la semaine où chacun pourra voir, déguster ou entendre l'Italie avec de multiples activités pour petits et grands.

Fidèlement. 

Jean-Pierre Blazy

Maire de Gonesse



Le prochain Conseil municipal se tiendra le

**Jeudi 24 avril
à 19h00**



Retrouvez **les menus de la restauration scolaire et des accueils de loisirs** ainsi que **l'état civil** > sur notre site internet



Le Petit Gonesse #009 - Imprimé à 12 000 ex.
Bimestriel des habitants de la ville de Gonesse

Directeur de la publication : Jean-Pierre Blazy - **Directrice de la communication :** Karine Gautreau - **Rédaction et secrétariat de rédaction :** Karine Gautreau, Sébastien Lantrade - **Maquette :** Nicolas Gommez, Fiona Leterrier - **Photos :** Ville de Gonesse - **Photogravure et imprimerie :** Public Imprim - **Administration :** Service communication, Hôtel de ville, 66 rue de Paris BP 10060 95503 Gonesse Cedex - **Tél. :** 01 34 45 11 22 (service communication) - **ISSN :** 1257 0621.

Si vous ne recevez pas le petit Gonesse ou que vous constatez une irrégularité dans sa distribution, vous pouvez le signaler directement à notre distributeur, la société Champar, au numéro vert suivant : 0 800 07 12 50.

Évènement

SEMAINE OLYMPIQUE & PARALYMPIQUE

9^E ÉDITION



• **ÉVÈNEMENT**

Gonesse brûle toujours de la flamme olympique

Dans la continuité des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la Ville de Gonesse organise une nouvelle édition de la Semaine Olympique et Paralympique.

La semaine a débuté en grande pompe le 31 mars, avec une cérémonie d'ouverture au stade Eugène Cognevaut. L'ensemble des participants, dont les établissements labellisés « Génération 2024 », ont assisté à cette matinée dédiée à la célébration du sport et de ses valeurs.

Dès l'après-midi et tout au long de la semaine, les élèves de la maternelle au lycée, ainsi que les personnes en situation de handicap et celles engagées dans un programme de reprise d'activité physique ont l'opportunité de découvrir et de prati-

quer de nombreuses disciplines sportives, adaptées aux capacités de chacun. Des ateliers d'initiation aux sports olympiques et paralympiques, des animations culturelles et citoyennes, ainsi que des actions de sensibilisation à la santé sont organisés sur les installations sportives, dans les médiathèques et au cinéma de la ville. Labellisée « Ville Active et Sportive » et « Terre de Jeux », Gonesse affirme une fois encore son engagement en faveur du sport pour tous.

Cette Semaine Olympique et Paralympique 2025 est une occasion unique de faire vivre, au cœur du territoire, l'esprit des Jeux de Paris 2024 et de transmettre ses valeurs aux jeunes générations. 

• **RETOUR SUR**

Vive les Jeux Régionaux de l'Avenir Handisport !

Cette année, Gonesse, ville active et sportive, a eu l'honneur d'accueillir les Jeux Régionaux de l'Avenir Handisport 2025 !

Sous un magnifique soleil, des jeunes handisportifs se sont engagés dans cette belle compétition dans les installations sportives Jesse Owens et Eugène Cognevaut.

Une centaine de jeunes venus de toute la région ont pu s'initier à diverses disciplines, du basket en fauteuil à l'escalade, en passant par l'athlétisme et le

cécifoot. Au-delà des performances sportives, ces jeux ont mis en lumière l'importance du handisport dans l'insertion et l'épanouissement des jeunes en situation de handicap. La ville tient à exprimer tout son soutien à l'Institut Fockenberghé.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition pleine de défis ! 





• ENVIRONNEMENT

Les opérations coup de propre continuent

De nouvelles opérations coup de propre, opérations visant à enlever les véhicules épaves ou en situation de stationnement irrégulier et à laisser les places propres, ont été menées en mars dans chaque quartier de la ville.

La Police Municipale, la Voirie, la Logistique et l'Environnement ont enlevé plus de vingt véhicules épaves rue Henri Dunant et dans la zone commerciale de la Madeleine. Avec les différents partenaires (le Garage des Flandres, SEPUR et HTP), d'autres opérations se dérouleront en avril et tout le reste de l'année.

Le problème du stationnement à Gonesse est bien souvent un problème d'incivilité. Tout le monde a déjà pu voir des véhicules aux pneus crevés ou remarqué des voitures garées depuis plusieurs années qui monopolisent des places de stationnement, même parfois des places dédiées aux conducteurs en situation de handicap. Les opérations coup de propre répondent à ce problème en débarrassant les zones de stationnement de ces véhicules abandonnés.

Un autre problème, qui découle souvent de celui-ci, est celui des ordures qui s'amoncellent autour des véhicules épaves. Encore une fois, les opérations coup de propre répondent à cela. Et les résultats sont là : plus de vingt véhicules ont été enlevés depuis le début de l'année.

Si c'est par des actes concrets tels que les opérations coup de propre que nous verrons les résultats, la municipalité ne se limite pas à ces opérations. Les habitants le savent bien : plus que des places propres, nous avons besoin de retrouver la civilité dans nos comportements.

C'est pourquoi la municipalité va plus loin que ces opérations en déployant le dispositif de la zone bleue résidentielle. Voir page suivante. 🇫🇷





• VIE LOCALE

Nouveau système de stationnement à Gonesse

Nous vous l'annonçons récemment dans Le Gonessien, le stationnement résidentiel entre en vigueur. Quand ? Pour qui ? Pourquoi ?

Combien de fois ne voyons-nous pas des véhicules stationnés sur des places réservées aux personnes en situation de handicap, ou à cheval entre le trottoir et la route ? Le problème du stationnement est un problème de civilité. Rien qu'en 2024, plus de 500 véhicules épaves ont été enlevés de l'espace publics. Pour garantir le droit des Gonessiens à stationner, la municipalité déploie le dispositif Zone Bleue Résidentielle qui permettra à chacun de savoir où se garer tout en respectant la sécurité de tous, notamment des piétons.

Depuis le 31 mars, les habitants et les professionnels des quartiers de La Fauconnière et des Marronniers ont vu changer les règles de stationnement. Un nouveau dispositif de stationnement est mis en place pour faciliter votre quotidien.

Dorénavant, il faudra coller un macaron sur le parebrise de votre véhicule pour stationner dans les zones bleues résidentielles, lesquelles seront clairement signalées sur la voie publique.

- Pour les résidents de ladite zone, vous recevrez jusqu'à deux macarons par foyer.
- Pour les non-Gonessiens travaillant à Gonesse, vous recevrez un macaron pour votre véhicule si vous travaillez à Gonesse.
- Pour les visiteurs et les non-résidents, le stationnement sera limité à 1h30, avec un disque bleu obligatoire et ostensiblement disposé sous le parebrise.

Les zones seront réglementées du lundi au samedi de 9h à 19h sauf les jours fériés.



Comment obtenir votre macaron ? Rendez-vous au poste de police municipale munis de :

Stationnement habitant (macaron bleu)

- Pièce d'identité et justificatif de domicile
- Certificat d'immatriculation (carte grise). Attention, l'adresse figurant sur la carte grise doit correspondre au justificatif de domicile du demandeur afin d'éviter toute falsification ou copie du macaron.

Stationnement professionnel destiné aux non-résidents (macaron orange) :

- Pièce d'identité et justificatif de domicile
- K-bis de la société et carte grise du véhicule
- Attestation d'employeur (pour les employés utilisant leur propre véhicule pour se rendre sur leur lieu de travail à Gonesse).

Le dispositif Zone Bleue Résidentielle vise à garantir le droit de stationner dans la ville. 

Stationner est un droit, se poser des questions aussi !

Nous avons reçu beaucoup de questions sur les nouvelles règles de stationnement. Nous les reportons ici et y répondons.

Dans mon foyer, nous avons plus de deux voitures. Quelles sont les solutions ?

Certains habitants possèdent plusieurs véhicules en raison de la composition de leur foyer. Le dispositif de zone bleue résidentielle implique de changer certaines habitudes pour garantir le droit de stationner, comme par exemple rentrer les véhicules dans une allée ou garage lorsque cela est possible. Le dispositif est contraignant mais indispensable au bon droit de tous à stationner sereinement. Par ailleurs, les horaires de la zone bleue s'appliquent la journée, généralement quand vous utilisez votre véhicule pour vous rendre à votre lieu de travail. Cela permet un stationnement libre pour les véhicules ne bénéficiant pas de macarons en dehors de ces horaires.

Puis-je obtenir un droit de stationnement pour mon véhicule de service ?

Non, un véhicule de service est utilisé exclusivement pour les trajets professionnels (du siège de l'entreprise à un chantier, par exemple). Le salarié l'utilise dans le cadre de son travail et le véhicule reste à l'entreprise en dehors de ces horaires.

Concernant les véhicules de fonction mis à disposition par l'employeur, aussi bien pour une utilisation professionnelle que personnelle, il est possible pour un Gonesseien d'obtenir un droit de stationnement (macaron bleu) en fournissant une attestation employeur en plus des autres documents.

Nos proches ne vivant pas à Gonesse peuvent-ils bénéficier d'un macaron de stationnement ?

Le macaron « stationnement habitant » est délivré aux habitants de la ville. Votre famille ou vos amis pourront stationner du lundi au samedi de 9h à 19h en apposant un disque de stationnement sous le parebrise de leur voiture. En revanche, le stationnement est libre à partir du samedi 19h jusqu'au lundi matin 9h.

Quand le dispositif arrivera-t-il dans les autres quartiers ?

Le 30 avril 2025 le dispositif sera étendu aux quartiers Tulipes / Acteurs ainsi qu'à la Madeleine, Saint-Blin et le Vignois.

S'agissant du centre-ville, le dispositif sera étendu à une date ultérieure en raison du démarrage imminent de travaux d'importance impactant le stationnement.

Mon véhicule sera-t-il associé à un quartier en particulier ?

Le macaron bleu n'identifie pas l'adresse des résidents.

Je n'ai pas de macaron. Puis-je me garer à Gonesse ?

Oui, du lundi au samedi, de 9h à 19h, vous pouvez stationner sur le territoire de la commune, en apposant votre disque de stationnement de façon visible dans votre véhicule, pour une durée d'une heure et demi. À partir de samedi 19h jusqu'au lundi 9h, le stationnement est libre sans limitation de durée.

Si j'ai une carte mobilité inclusion ou de stationnement handicapé, dois-je apposer un disque de stationnement ?

Non, la carte mobilité inclusion ou carte de stationnement handicapé permet à son titulaire d'utiliser, à titre gratuit et sans limitation de la durée de stationnement, toutes les places de stationnement ouvertes au public.

Le droit de se garer est une garantie de civilité et de sécurité. Nous devons tous y contribuer. 

• URBANISME

Centre-ville : le Vieux Gonesse se renouvelle !

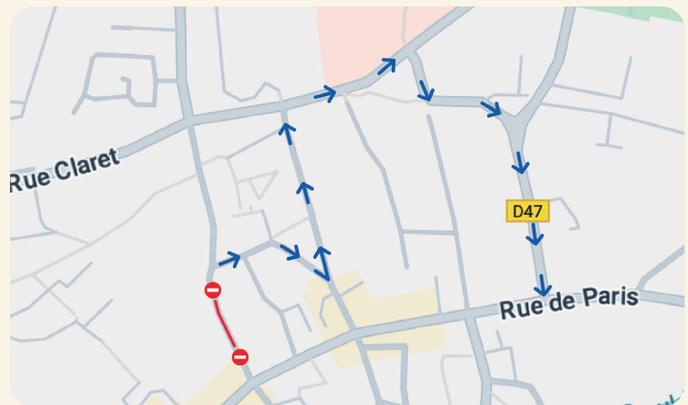
Au centre-ville, d'importants travaux se préparent. Les projets ont été annoncés fin 2024 et l'heure est venue de les lancer. Le principe, les déviations, les dates, nous vous expliquons le projet.

Le projet du renouvellement urbain au centre-ville se compose de trois projets.

- **Chantier Bernard Février** : du 12 au 16 rue Bernard Février, 16 nouveaux logements seront construits après démolition de l'existant.
- **Chantier Leclerc impair** : certains immeubles dont l'architecture est significative ont été conservés. Du 11 au 27 rue du Général Leclerc, 42 logements et 39 places de stationnement seront construits. Derrière, au niveau du parking Coulanges, la maison des cultures urbaines sera construite sur l'emprise de l'ancien cinéma L'Eldorado. C'était un temps que les moins de 50 ans ne peuvent pas connaître : l'Eldorado était notre salle de cinéma depuis les années 1930. Plus encore, elle fut bien souvent salle de bal et nombre de couples se sont formés en ces murs ! Les travaux d'aujourd'hui et de demain vont donc créer une maison des cultures urbaines qui verra le jour, début des années 30 du XXI^e siècle, fidèlement à L'Eldorado qui vit le jour dans les années 30 du XX^e siècle.
- **Chantier Leclerc pair** : du 12 au 26 rue du Général Leclerc, 33 logements seront bâtis avec 13 places de parking. Cela inclut le bâtiment d'angle situé au 1 place du 8 mai 1945.

Les travaux du premier bloc « Bernard Février » ont débuté fin mars. Pour ce chantier, il n'y a pas de modification de la circulation routière. Fin mars également, ont commencé les travaux du côté pair de la rue du Général Leclerc. Côté impair, cela débutera à partir de juillet. La durée des travaux devrait s'étendre sur 24 mois.

Les travaux causent une modification du sens de la circulation. La rue est partiellement fermée entre le numéro 15 et le numéro 27. Ainsi en voiture, en provenance de la place du 8 mai, pour vous rendre à la rue de Paris, il faut prendre la chicane qui mène à la rue de l'Hôtel-Dieu, remonter jusqu'à la rue Bernard Février et redescendre la rue Emmanuel Rain.



Les passages piétonniers de la ruelle d'Enfer et du chemin des huiliers restent praticables durant toute la période des travaux.

Le centre-ville se renouvelle. Ces travaux participent de la revitalisation du centre ; ils sont nécessaires et d'aucuns reprocheraient à la municipalité de ne pas les entreprendre. 🇸🇮

• TRIANGLE DE GONESSE

Un nouveau cap pour la partie sud du Triangle

Jean-Philippe Dugoin-Clément,
vice-président du Conseil régional
et Jean-Pierre Blazy, maire de Gonesse

La municipalité a organisé un séminaire pour étudier l'aménagement de la partie sud du Triangle de Gonesse. L'étude a pour objectif de poser les bases d'une réflexion sur son avenir et son devenir.

Compte tenu du nouveau contexte juridique, le sud du Triangle n'est plus urbanisable et il s'agit aujourd'hui de réfléchir aux aménagements possibles dans le cadre de sa nouvelle vocation agricole.

Un séminaire de lancement

Aux côtés du maire étaient présents le vice-président de la région Île-de-France Jean-Philippe Dugoin-Clément, des maires et conseillers communautaires, des agriculteurs et les cabinets HDZ et Earth avocats qui ont été missionnés pour mener à bien cette étude. Plusieurs entretiens auront lieu avec les acteurs locaux du sud du Triangle pour imaginer des projets dans le cadre réglementaire fixé par le SDRIF-E.

Le SDRIF-E qu'est-ce que c'est ?

Le Schéma directeur de la Région Île-de-France - Environnemental (SDRIF-E) est le document de référence pour la planification stratégique du territoire. C'est un règlement de la Région qui organise l'utilisation du sol en Île-de-France. Il fixe le cap de l'évolution de l'Île-de-France à l'horizon 2040.

Une démarche soutenue par la région Île-de-France

Jean-Philippe Dugoin-Clément, vice-président du Conseil régional d'Île-de-France a soutenu la démarche initiée par le maire car les orientations réglementaires n'excluent pas certaines activités que la Région accompagnera. Le sud du Triangle est sanctuarisé et garde sa vocation agricole ; elle ne fait désormais plus partie des 110 hectares de la future ZAC.

Une vision tournée vers l'avenir

Forte de la dynamique de concertation, la ville de Gonesse souhaite mener une réflexion approfondie, en impliquant pleinement tous les acteurs concernés. Les conclusions de l'étude nourriront les réflexions des prochaines années, et permettront de réviser le Plan Local d'Urbanisme.

L'objectif est clair : garantir le développement de la commune en respectant l'ensemble des acteurs par une démarche concertée. 



Maires & conseillers communautaires dont Eddy Thoreau, conseiller délégué en charge de l'Agriculture et de la trame verte et bleue, et des agriculteurs locaux.



• **HOMMAGE**

Hommage à Daniel Toussaint : un homme d'engagement et de générosité

Le 26 février 2025, Daniel Toussaint nous a quittés à l'âge de 76 ans, laissant à ceux qui l'ont connu, le souvenir d'un homme profondément engagé, autant dans la vie politique que dans la vie citoyenne.

Originaire de la Champagne-Ardenne, Daniel Toussaint est arrivé à Gonesse après son service militaire, à la fin des années 1970. D'abord conseiller municipal et enfin adjoint au maire entre 1989 et 1995, il a été un pilier essentiel de l'action municipale, toujours à l'écoute des habitants et soucieux de répondre à leurs besoins. Son engagement ne s'est pas arrêté aux portes de la mairie : il a également brigué un mandat législatif, preuve de sa détermination à défendre les intérêts de sa ville et de ses concitoyens à une plus grande échelle.

Mais Daniel Toussaint n'était pas seulement un homme politique, il était avant tout un homme de terrain, animé par une générosité sincère. Président de l'Amicale des Commerçants de Gonesse, il a œuvré pour la mise en place de la ligne 23 du bus, facilitant ainsi les déplacements de nombreux habitants,

de Villiers-le-Bel au centre commercial O'Parinor qui était inauguré en 1974. Il avait aussi œuvré à l'installation d'Ikea et était présent à l'inauguration du site sur le territoire de la ville en 1989.

Son engagement se retrouvait également dans son activité professionnelle : en tenant le pressing de la rue de Paris à Gonesse, il a été un commerçant de proximité apprécié, un visage familier, un lien social dans le quotidien de nombreux Gonessiens. Ceux qui l'ont connu se souviennent d'un élu de terrain, d'un homme de conviction et d'un commerçant apprécié de tous.

Homme de cœur et de devoir, Daniel Toussaint a marqué son époque par sa bienveillance et son sens du service. Aujourd'hui, c'est avec une profonde gratitude que nous lui rendons hommage, conscients que son action et son souvenir resteront ancrés dans la mémoire collective.

Fidèlement à la ville qui l'a accueilli après son service militaire, Daniel Toussaint repose désormais au cimetière communal. 🇬



Cerebro

> **Ven. 11 avril / 20:00**
AUDITORIUM DE COULANGES

Avec Cerebro, Matthieu Villatelle amène les spectateurs à décrypter certains comportements et à développer leur intuition. Spectacle interactif de magie mentale, "Cerebro" nous place au cœur d'expériences troublantes qui vont nous surprendre et nous faire découvrir des capacités corporelles et cérébrales insoupçonnées, voire impossibles...

Durée : 1h15 - De 3 à 8 €
Spectacle conseillé aux plus de 12 ans



Concert d'orgue

> **Dim. 27 avril / 14:30**
ÉGLISE SAINT-PIERRE-SAINTE-PAUL

Avant la fermeture de l'Église Saint-Pierre - Saint-Paul pour les travaux de la nef, un concert d'orgue sera donné par la titulaire Catherine Navarro et la chorale de Kheira Guevara, professeure de chant à la Maison des Arts. Le concert sera précédé d'une prise de parole du maire et de l'architecte en chef des travaux, Thibault De La Laurencie.

Entrée libre et gratuite
Retrouvez le programme de l'événement sur les réseaux sociaux et le site internet de la Ville



Inscriptions périscolaires

> **à partir du. 28 avril**

Vous avez besoin que votre enfant fréquente la cantine ou le centre de loisirs de façon régulière ou occasionnelle ? Les inscriptions aux activités périscolaires se dérouleront du 28 avril au 31 juillet. Pour en savoir plus, vous êtes conviés à une réunion d'information le **5 avril de 9h à 12h au PPES** (1 avenue Pierre Salvi).

Entrée libre et gratuite
Lieu : 1 avenue Pierre Salvi
Date : 5 avril 2025

Tribunes

Pour Gonesse, vivre l'avenir

Beaucoup de mairies abandonnent la gratuité pour répondre à la problématique du stationnement. A Gonesse, nous avons fait le choix de la zone bleue résidentielle GRATUITE sur la ville suite à l'expérimentation réussie de fin 2024 qui a été saluée par le Conseil Interquartiers du 17 décembre 2024.

Avec les 114 caméras de vidéosurveillance et verbalisation et les équipes de police municipale, la municipalité veille à garantir le droit de stationnement des habitants et des professionnels (enseignants, soignants, professions libérales) en répondant ainsi à leurs besoins spécifiques.

Pour les non-gonessiens, le droit commun s'applique, avec l'obligation d'utiliser un disque bleu pour le stationnement.

Patrice Richard

Groupe communiste et républicain

DEFENDONS LA PAIX

Après 3 ans du conflit russo ukrainien, la Russie accepterait une trêve sous conditions. L'urgence est d'agir pour un cessez le feu réciproque suivi de pourparlers de paix. La France et l'Europe, au lieu de se lancer dans une économie de guerre, doivent prendre toute leur place dans les discussions entre les présidents russe et ukrainien, et ne pas laisser Trump se poser en unique médiateur.

Les relations franco-algériennes connaissent un regain de tensions. En toile de fond, l'accord de 1968 fortement contesté par certains notamment sur les questions de l'immigration. Cette crise remet en cause une paix difficilement acquise. Refusons l'emballage guerrier et défendons la Paix.

Quiza Khallef

Agir pour Gonesse

8 MARS JOURNÉE DES DROITS DES FEMMES

En Afghanistan, en Iran le fondamentaliste religieux force les femmes à se voiler, à interrompre leurs études. Le gouvernement syrien opprime déjà les femmes ! A quel avenir peuvent-elles s'attendre. Massacre du 7 octobre par les terroristes du Hamas soutenus par LFI : un féminicide de masse, des femmes brûlées vives, violées, assassinées. Rarement un tel niveau d'atrocité n'avait été atteint envers les femmes. Pourtant ou est l'indignation des mouvements féministes internationaux ? Défendre la mémoire des femmes juives n'est pas en contradiction avec les pensées que nous avons pour toutes les femmes palestiniennes, iraniennes, afghanes, syriennes etc..

Claude Tibi

Groupe d'Opposition Municipale Un nouveau souffle pour Gonesse

Zone bleue et stationnement résidentiel : mauvaise réponse à une vraie question. C'est la surprise 2025 : nous devons avoir une vignette de résident pour stationner partout à Gonesse, y compris dans des zones résidentielles tranquilles. Une mesure décidée sans consulter le Conseil municipal. Et sans que les élus aient communication du rapport sur l'expérimentation (ratée) fin 2024. Soyons lucides : le stationnement est un gros problème dans plusieurs quartiers. Mais attention à l'effet d'annonce d'un maire en fin de mandat. Quelles mesures pour contrôler le respect du nouveau système ? Quelles solutions pour les Gonessiens qui roulent avec des voitures de société, les infirmières, médecins, notre famille qui vient nous rendre visite ?

Cédric Sabouret

VIVEZ LA SEMAINE ITALIENNE À GONESSE

CIAO ITALIA!

DU 19 AU 24 MAI 2025



WWW.VILLE-GONESSE.FR
@VILLEDEGONESSE



GONESSE
ville de cultures